



Session du 29 juin 2020

Intervention de Marie-France Renou

Développement des territoires  
Budget supplémentaire du réseau routier

Monsieur le Président,  
Cher·e·s collègues,

Depuis plusieurs années déjà, et encore récemment en février lors de notre dernière session, donc avant la crise sanitaire, nous insistions fortement sur le rôle du Département en matière de mobilités et déplacements. On le dit et le répète, le Département doit être moteur, pilote dans la mise en œuvre d'actions ambitieuses, dans ses propres champs d'intervention bien sûr mais pas que, il nous faut aussi penser ... mobilités, c'est un enjeu majeur pour notre territoire. Et la Loi LOM le précise bien : la mise en œuvre de la dynamique vélo appartient à tous : Etat, collectivités territoriales, employeurs, société civile...

Encore plus aujourd'hui avec la situation d'urgence que nous connaissons nous nous devons d'être inventifs, novateurs, à l'initiative de... A nous de tenir les rennes, d'être la collectivité chef de file qui impulse, qui montre le chemin. N'attendons pas d'être sollicités, soyons au contraire instigateurs, inventeurs. Créons les conditions nécessaires afin que le vélo prenne sa place dans la mobilité quotidienne.

C'est notre rôle (regarder au loin, être visionnaires, anticiper), c'est bien ça notre rôle d'élus. Alors en lien avec les EPCI notamment, à nous de prévoir un plan départemental vélo digne de ce nom, créer des aires de covoiturages en nombre, développer tous les déplacements alternatifs possibles. Nos concitoyens sont prêts, ils ont des idées, des propositions, ne soyons pas frileux, soyons au contraire courageux et audacieux.

Demain est un autre jour, on le voit bien, les comportements changent, évoluent, donnons-nous les moyens d'opérer ces changements. C'est de notre responsabilité. Ne nous contentons pas de structurer les infrastructures routières, allons bien au-delà, montrons-nous entreprenants et déterminés.

Alors oui, vous avez pris en compte cet enjeu majeur puisque le projet d'un plan départemental vélo est maintenant acquis et que des échanges avec les EPCI vont être programmés prochainement. Ce sur quoi nous sommes fort satisfaits. Nous devons aussi, comme nous l'avons échangé en commission, être capables au niveau du Département, de définir des routes départementales du vélo. De ce point de vue, l'action à Verrières-en-Anjou relayée ce week-end dans la presse rejoint pleinement nos préoccupations et nos propositions. Mais allons de l'avant, mettons d'ores-et-déjà les moyens en inscrivant un budget spécifique travaux pistes cyclables et aires de covoiturage. Si nous voulons diminuer la part de la voiture, nous devons notamment pouvoir construire de véritables autoroutes du co-voiturage, organiser des lignes claires sur les grands axes de déplacement. Je le redis, nous sommes face à deux enjeux, deux urgences : climatique et sociale.

Agissons, mettons en place ce plan vélo (l'assistance électrique change la donne, les distances ne sont plus aujourd'hui les mêmes, les trajets domicile-travail sont possibles), favorisons la mobilité des personnes isolées et non équipées de voiture, encourageons les solidarités par les modes alternatifs....

Et pour être encore plus dans l'écoute, comme on l'a fait pour l'éducation, la citoyenneté, organisons un forum de la mobilité avec les collectivités concernées et nos concitoyens qui sont source d'idée et d'innovation. C'est aujourd'hui indispensable !!

Merci de votre attention.